

LAURENCE BOUDART
laurence.boudart@aml-cfwb.be
Archives et Musée de la Littérature (Bruxelles)
ORCID: 0000-0003-0890-383X

DE LA PLUME AU CLAVIER OU COMMENT UN CENTRE D'ARCHIVES PEUT-IL AFFRONTER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

DOI: 10.36155/PLib.12.00003

ABSTRACT

The digital transitions of archival centers such as the Archives and Museum of Literature in Brussels present unprecedented challenges in terms of the collection, preservation, and enhancement of literary heritage. The management of born-digital archives requires tailored protocols and a revision of traditional methods. The volatility and intangible nature of digital archives demand greater vigilance to ensure their integrity and authenticity. Digitization and online initiatives, like those undertaken by the AML, highlight the opportunities offered by digital technologies to make literary heritage more accessible, while underscoring the need for innovative solutions to sustainably preserve and enhance these new types of documents.

KEYWORDS: literary heritage, digital archive, Belgian french-speaking literature, digital transformation

Je n'ai gardé aucun des brouillons de *La Salle de bain*, je les ai tous brûlés avant de quitter l'Algérie, des centaines de brouillons que j'ai brûlés un soir au coucher du soleil dans les poubelles publiques de la Cité d'Aïn d'Heb à Médéa quelques jours avant mon départ.

Jean-Philippe Toussaint¹

INTRODUCTION

Les Archives et Musée de la Littérature sont le plus grand centre dédié à la mémoire de la littérature et du théâtre en Belgique francophone ; ils se trouvent en plein cœur de Bruxelles. Portant sur un empan qui va du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, leurs collections, qui rassemblent manuscrits, correspondances, photos, documents audio et vidéo, objets et œuvres d'art, ainsi qu'un fonds bibliographique de quelque 100 000 volumes et pratiquement autant de numéros de revues, ne cessent de croître. Chaque année, de nouvelles acquisitions viennent enrichir les rayonnages qui, au moment de rédiger cet article, atteignent déjà plus de 6 km linéaires.

Depuis près de trente ans, soit quasiment une génération, aux traditionnels supports physiques et analogiques sont venues s'ajouter des archives numériques, dont la collecte, la description et la conservation ont ouvert de nouvelles problématiques. En effet, l'archivage du patrimoine littéraire numérique n'implique pas, simplement, de stocker des données. Il faut pouvoir les conserver de manière intelligente afin de permettre leur exploitation dans le temps tout en conservant leur intégrité. De plus, les évolutions rapides liées aux usages des outils informatiques ont donné lieu à de nouveaux types d'archives : emails, bases de données, photos numériques, matériel audiovisuel, échanges sur les réseaux sociaux, pages web, blogs, etc. Leur forme tout autant que leurs caractéristiques intrinsèques échappent aux modes de description classiques et normalisés des archives analogiques, littéraires ou autres. Il faut donc mettre en place de nouveaux protocoles adaptés à ces supports, tant pour la conservation (Quel format est répu-

1 J.-P. Toussaint, *Mes bureaux, Luoghi dove scrivo*, Mestre-Venezia, Amos Edizioni, 2005.

té pérenne ? Faut-il conserver localement ou sur le *Cloud*² ? Qu'en est-il de la réplication ?), que pour le traitement et la description ; sans parler de la mise à disposition et de la valorisation.

Les problématiques et les questionnements liés à l'archive numérique semblent être sans fin. Le point de vue assumé dans les prochaines lignes sera non pas celui du chercheur, mais davantage celui de la responsable d'un centre d'archives littéraires et théâtrales, qui doit affronter ce changement de paradigme et les défis qu'il implique. Mes réflexions prendront diverses directions, plus exploratoires et ouvertes à la réflexion que péremptoires et définitives. Dans plusieurs cas, je nourrirai mes questionnements d'exemples concrets, dans une démarche volontairement empirique.

ARCHIVES LITTÉRAIRES NUMÉRIQUES : PETIT ÉTAT DE LA QUESTION

Les archives, on le sait, font partie d'un ensemble plus large que l'on dénomme patrimoine. En 2003, l'Unesco a adopté le premier texte reconnaissant la valeur culturelle et mémorielle du patrimoine dit numérique : la *Charte sur la conservation du patrimoine numérique*³. Dans ce texte essentiel, des notions telles que *l'héritage, l'accès et la conservation* sont mobilisées et inscrivent de facto le patrimoine numérique dans la continuité du patrimoine documentaire, au sens traditionnel du mot. La charte souligne le rôle que doivent jouer les institutions dans ces opérations de collecte, de conservation et d'accessibilité, ainsi que la nécessité de disposer d'une législation encadrant ces politiques patrimoniales. En outre, la charte fait la distinction entre les ressources « d'origine numérique », à savoir celles qui « existent uniquement sous leur forme numérique initiale » et celles qui sont « converties sous forme numérique à partir de ressources analogiques existantes ».

-
- 2 On appelle *Cloud* ou *Cloud computing* le fait d'utiliser, au lieu de serveurs ou de solutions de stockage locaux, des serveurs distants, hébergés dans des centres de données, pour stocker, gérer et traiter les données numériques.
 - 3 Unesco, *Charte sur la conservation du patrimoine numérique*, Paris, 2003, <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/charter-preservation-digital-heritage> [accès 24/7/2024].

Aujourd'hui, quand on parle d'archives littéraires pouvant servir à une valorisation philologique, il s'agit le plus souvent d'archives numérisées - donc le deuxième cas envisagé par la charte de l'Unesco. En mettant à la disposition des chercheurs des *images* de manuscrits ou de correspondances, on permet à ceux-ci de procéder à une transcription, une étude critique, génétique ou philologique, ou tout autre modalité d'une valorisation, héritière, en définitive, de ce qui existe dans l'édition papier classique. Certes, de nouveaux espaces ont été ouverts par les technologies informatiques ou celles du web, telles que les possibilités de corriger ou d'amender à tout moment le travail, d'effectuer des recherches à même le texte, de mener à bien des analyses statistiques, etc. Mais cela ne suffit pas - en tout cas, pas dans l'immédiat - pour différencier fondamentalement le résultat du travail du philologue du premier quart du XXI^e siècle de celui de son homologue du XX^e.

Notons toutefois que, du point de vue des méthodes pratiques, les développements technologiques constants ne cessent d'offrir au chercheur de nouveaux outils mobilisables, voire de révolutionner les méthodes mêmes d'approche du texte. Pour Jean-Baptiste Camps, on peut utiliser dans ce cas le terme de *philologie numérique* qui :

peut alors être définie comme une transformation dans les méthodes d'établissement du texte et d'analyse, par l'intégration d'outils computationnels, dès que ceux-ci peuvent apporter des gains dans le processus d'établissement du texte (gains de temps, de finesse, de granularité dans la transcription, la collation...), sa représentation (enrichissement par la représentation de phénomènes graphiques, linguistiques, sémantiques..., et enregistrement des opérations éditoriales dans l'édition même) ou son analyse scientifique. Le contraste avec la philologie traditionnelle en sort renforcé⁴.

De plus, d'un point de vue non plus strictement technologique, mais humain, quand il s'appuie sur du matériau numérisé, le travail d'édition peut désormais être assumé en parallèle par plu-

4 J.-B. Camps, « Où va la philologie numérique ? », *Fabula-LhT*, n° 20, janvier 2018, <http://www.fabula.org/lht/20/camps.html> [accès 24/7/2024].

sieurs personnes, qu'elles soient membres d'une même équipe ou qu'il s'agisse d'individus isolés les uns des autres, via du *crowdsourcing*, par exemple. Ce ne sont là que quelques possibilités dont les développements sont loin d'avoir atteint leurs limites.

VALORISATION D'ARCHIVES NUMÉRISÉES : DES PROJETS RÉALISÉS PAR LES AML

S'agissant d'archives numérisées, les AML ont mené à bien plusieurs projets de valorisation ces dernières années. Ainsi, pendant plus de quatre ans, entre 2014 et 2018, au moment des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, un site a été spécialement créé dans le but de faire connaître des archives liées à cette période historique⁵. Construit et diffusé sur le principe d'un parcours chronologique, ce site avait pour objectif non seulement de diffuser un choix d'archives numérisées, mais surtout, d'en retranscrire certaines parties et de les éditorialiser : en définitive, de donner à voir le potentiel de l'archive pour documenter et faire ressentir l'expérience de la Grande Guerre par les personnalités littéraires. Ce projet est exemplaire du processus de patrimonialisation numérique : « le savoir-faire des archives en matière de collecte, de description, de conservation et de diffusion des documents est mis à la portée d'un public large grâce à la numérisation. »⁶

En amont de cette opération de valorisation, de grandes quantités de documents ont été numérisées, dont certains dans le cadre d'une campagne spécialement menée par le projet Europeana 14-18⁷. Les AML ont ainsi pu bénéficier de la puissante dynamique de ce portail européen qui, malgré ses limites⁸, a encouragé de nom-

5 AML, *Quand nos écrivains racontaient leur guerre*, 2014-2018, <https://1418.aml-cfwb.be/> [accès 24/7/2024].

6 E. Bermès, *De l'écran à l'émotion. Quand le numérique devient patrimoine*, Paris, École nationale des Chartes - PSL, 2024, p. 140.

7 *Europeana 14-18*, <http://www.europeana1914-1918.eu/fr> [accès 24/7/2024].

8 Ainsi, comme le souligne Emmanuelle Bermès, le « manque de pertinence de son moteur de recherche et l'absence d'une expérience unifiée de consultation pour les usagers » (E. Bermès, op. cit., p. 60).

breuses institutions patrimoniales à se lancer dans une telle initiative numérique grâce au partage des compétences et à la mutualisation des moyens⁹.

Dans un même ordre d'idées, en 2015, les carnets de campagne du poète-soldat Louis Boumal, dont les AML conservent le fonds d'archives, ont été mis en ligne. Au sein des archives de ce poète, victime indirecte de la guerre en 1918, se trouvent ses carnets de campagne. Plus que le journal de bord d'un jeune intellectuel confronté à l'horreur et à l'absurdité de la Première Guerre mondiale, cet objet multiforme sert à la fois de laboratoire d'écriture et de moyen pour maintenir une part d'humanité au sein du chaos environnant. L'auteur y rend compte de son quotidien comme de ses pensées intimes, de ses réflexions littéraires et de ses idées politiques ou philosophiques. Mais Louis Boumal utilise régulièrement ses carnets comme s'il s'agissait d'un support d'expérimentation. On y trouve des poèmes, des ébauches de récits, des articles de fond qui s'insèrent au cœur de la narration, comme autant de projets d'écriture destinés à la publication.

Le projet d'édition des carnets a consisté à afficher en vis-à-vis l'original numérisé et sa transcription¹⁰. Aucun commentaire additionnel n'a été ajouté¹¹, hormis une introduction générale au projet, afin de laisser à l'utilisateur la liberté de s'appropriier le contenu sans être influencé par une quelconque analyse. Toutefois, comme l'archive se présente sous une forme chronologique, il nous a semblé judicieux de faire ressortir le séquençage qui rythme l'écriture et lui imprime une certaine valeur sémantique. C'est pourquoi, en

9 La numérisation d'une grande partie des archives des AML, diffusées via Europeana, a été prise en charge, à l'époque, par KBR (Bibliothèque royale de Belgique), institution qui héberge les AML et qui était partenaire institutionnelle d'Europeana.

10 AML, *Carnets de campagne de Louis Boumal*, <http://1418.aml-cfwb.be/boumal> [accès 24/7/2024].

11 Notons cependant que ce travail d'édition des Carnets de campagne a bénéficié à l'édition, sous format papier cette fois, des *Écrits de guerre* de Louis Boumal, rassemblant toute sa production entre 1914 et 1918, à l'exception des Carnets (L. Boumal, *Écrits de guerre*, édition réalisée par Laurence Boudart et Gérard Purnelle, Bruxelles, AML éditions, 2018, coll. « Archives du Futur »).

plus du texte, nous avons ajouté un calendrier sur lequel les jours d'écriture sont colorés, chaque tonalité signalant le lien matériel avec le carnet auquel il appartient. Plus qu'un gadget, cet élément permet de visualiser rapidement la concentration ou, au contraire, l'espace des périodes de rédaction du journal, tout comme la manière dont l'écriture se distribue dans chaque carnet - entre condensation et dilatation.

VALORISATION D'ARCHIVES NUMÉRISÉES : LES PROJETS EN COURS OU À L'ÉTUDE

Plus récemment, un autre projet lié à des contenus archivistiques numérisés est venu enrichir nos initiatives de valorisation. À l'occasion de l'entrée dans le domaine public de l'écrivain et plasticien Jean De Boschère en 2024 et de la tenue de la « Journée internationale du domaine public »¹², les AML se sont associés à une démarche de diffusion de contenus sur le web, en collaboration avec la KBR (Bibliothèque royale de Belgique). Le projet consiste à mettre en ligne, sur Wikidata et Wikimedia, les références de certaines œuvres de Jean De Boschère, en proposant un contenu éditorialisé¹³. Précédemment, les AML avaient déjà mis en valeur certaines archives provenant de cet écrivain ou liées à lui, présentes dans leurs collections. Cela avait notamment été le cas lors d'une exposition qui s'était tenue en 2017 à la Wittockiana¹⁴ et dans un livre de la collection « Archives du Futur »¹⁵. Certaines pièces avaient alors été numérisées, mais sans une politique élaborée ou concertée.

Toujours en cours au moment de rédiger cet article, le projet se décline en diverses phases. Premièrement, il s'est agi d'analyser les collections des AML en vue de sélectionner une centaine de docu-

12 <https://www.kbr.be/fr/evenement/journee-du-domaine-public-2023/> [accès 24/7/2024].

13 Voir https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Jean_de_Boschere [accès 24/7/2024].

14 Musée des arts du livre et de la reliure situé à Bruxelles.

15 V. Jago-Antoine, *Dire et (contre)faire. Jean de Boschère, imagier rebelle des années vingt*, Bruxelles, AML Éditions, 2017, coll. « Archives du Futur » [accès 24/7/2024].

ments pour la numérisation. Un premier quart a été numérisé au début de 2024, le reste étant prévu dans le courant de cette même année. Notons d'emblée que nous avons écarté de ce choix la correspondance, car les lettres sont considérées comme trop « spécialisées » sur le plan du décryptage et de la contextualisation encyclopédique pour un lecteur non averti.

Les pièces sélectionnées relèvent de différentes catégories, dont la pertinence a été évaluée à l'aune de plusieurs critères :

a) Deux objets en 3 dimensions, emblématiques de l'activité d'auteur et de plasticien de De Boschère.

b) Des manuscrits. Comme il s'agit d'une mise en ligne, le choix se porte sur un manuscrit court, à savoir *Le Maçon*, soit six pages, qui montre l'écriture calligraphique si caractéristique de Jean De Boschère. Une page de *La Nef des fous* est retenue pour montrer le travail de l'auteur. Comme il ne s'agit pas de fournir en ligne une édition génétique, nous ne montrerons qu'une seule page, à titre d'échantillon.

c) Un livre en exemplaire unique, *Le Bourg*, entièrement conçu de la main de l'auteur (texte calligraphié et dessins). C'est une pièce rare, que les AML ont acquise récemment.

d) La première page du manuscrit *Filigranes entre le ciel et l'enfer*, inédit. Ici s'exprime la volonté de ne pas tout dévoiler s'agissant d'un texte inédit. La couverture est intéressante : conçue par l'auteur, elle porte la mention « éditeurs ».

e) Des illustrations : dessins préparatoires au trait (*Le Décameron*) ; des projets pour un livre pour enfants ; d'autres illustrations beaucoup plus accrocheuses et abouties. Certaines existent à l'état isolé, comme « Un individu particulièrement louche », d'autres ont été réalisées pour des livres, comme l'illustration noire de la mort (*Béâle-Gryne*) ou « Le Boulanger ».

Les illustrations retenues sont représentatives des multiples styles graphiques de l'auteur, produites au fil du temps, au gré des intentions ou des commandes.

À terme, les AML pourraient contribuer spontanément à ce type de valorisation, chaque année, soit par rétro-numérisation, soit par

suivi des auteurs qui entrent dans le domaine public. Ce cas récent, toujours en cours d'élaboration au moment de rédiger cet article, relève d'une valorisation de type « grand public », qui passe par un canal ouvert. Wikimedia Commons se définit en effet comme

une médiathèque multilingue de contenus (images, sons et vidéos) à vocation pédagogique, relevant du domaine public ou publiés sous licence libre. [...] À la différence des banques de médias traditionnelles, Wikimedia Commons est libre. Tout un chacun peut librement et gratuitement copier, réutiliser, modifier les fichiers disponibles ici, pourvu que les conditions indiquées par l'auteur soient respectées¹⁶.

D'autres projets de nature scientifique sont actuellement à l'étude, comme la publication des Carnets de Maurice Maeterlinck. Il s'agira cette fois de coupler la retranscription d'un texte réputé complexe avec des notes contextuelles, celles-ci pouvant être constamment modifiées et rechargées via une plateforme d'usage intuitif, sans XML.

ET L'ARCHIVE NATIVEMENT NUMÉRIQUE ?

Les exemples présentés ci-dessus concernent tous des archives numérisées. Or, comme signalé précédemment, un centre d'archives comme les AML est confronté, depuis au moins les années 1990, à des archives littéraires dématérialisées nativement numériques. Sous ce syntagme se cachent en réalité plusieurs types d'objets, que l'on pourrait synthétiser, à la suite de Benoît Epron, Nathalie Pinède et Agnieszka Tona, comme « toute chose concrète, fabriquée à l'aide des technologies numériques et perceptibles par nos sens (visuel, auditif, tactile). »¹⁷

Si l'on s'en tient à la définition donnée par l'Unesco en 2003, il ne fait aucun doute que les archives littéraires nées numériques, rassemblées et conservées par les AML, ressortissent au patrimoine. À ce titre, il convient donc de les préserver et de les donner en

16 <https://commons.wikimedia.org/wiki/Commons:Welcome/fr>.

17 B. Epron, N. Pinède et A. Tona, 'Introduction', *Balisages*, n°1, 2020, <http://journals.openedition.org/balisages/352> [accès 27/4/2024].

consultation. Or ces objets patrimoniaux d'un genre (relativement) nouveau ne sont pas sans poser divers problèmes. D'une part, quant à leur légitimité : en ce qu'« ils se rapprochent d'autres artefacts issus de la culture de masse ou de l'industrie », ils sont souvent considérés comme « non nobles »¹⁸, tant par les donateurs potentiels que par les professionnels de l'archive, voire par les utilisateurs eux-mêmes. D'autre part, ils conjuguent deux traits propres au numérique en général : ces archives sont volatiles et dépourvues de matérialité.

En effet, l'un des traits les plus distinctifs de ces objets tient au fait qu'ils sont susceptibles de se reconfigurer en permanence sur l'écran, en fonction de l'environnement dans lequel ils se situent ou duquel ils sont issus. En outre, ils possèdent des propriétés complexes, souvent cachées au cœur du système informatique et, de ce fait, invisibles pour l'utilisateur. Loin de leur donner une aura de mystère, cette caractéristique les rend parfois plus insaisissables, ce qui ne facilite pas leur appropriation symbolique par la communauté.

Comme l'explique Céline Guyon, le document numérique interrogerait la notion même de fixité de l'archive, qui est une donnée essentielle de la pratique professionnelle, entraînant de ce fait une remise en question profonde des usages du métier :

le numérique vient bousculer la stabilité inhérente au document d'archives sur support papier : le support n'est plus en capacité de garantir la fixité du document d'archives et les objets nativement numériques ont justement comme qualité intrinsèque d'être instables. Le document d'archives numérique est dès lors pris dans une double instabilité, de sa forme et de son contenu informationnel.¹⁹

Du point de vue de la conservation, par exemple, dès lors qu'une archive numérique entre aux AML, elle est copiée sur un serveur

18 E. Bermès, op. cit., p. 61.

19 C. Guyon, 'L'archivage comme dispositif de transformation de la nature intrinsèque des objets nativement numériques', *Balisages*, 1, 2020, <http://journals.openedition.org/balisages/282> [accès 27/4/2024].

propre à l'institution, ce qui modifie déjà son support de conservation. Mais il arrive également que ce transfert suppose une migration de format, qui ne préserve que le contenu au détriment de la forme originale du document numérique (songeons, par exemple, à la conservation des mails). Cette migration s'avère certes nécessaire pour préserver le document, mais elle altère sa forme. Le lecteur perçoit bien ici tout le paradoxe de l'opération.

L'instabilité matérielle de l'archive littéraire numérique entraîne dans son sillage une interrogation sur son authenticité. Or, on le sait également, ce critère détermine la valeur de l'archive et sa caractéristique intrinsèque de trace probatoire. Quelle est, dès lors, la valeur d'authenticité et, *in fine*, d'usage, d'une archive numérique ? C'est ici que les institutions jouent un rôle essentiel : en introduisant des procédures normées, de la collecte à la reproduction, les professionnels de l'archive s'imposent comme les garants de la valeur patrimoniale des archives numériques qu'ils conservent.

DU CÔTÉ DES PRODUCTEURS D'ARCHIVES

Avant de poursuivre la réflexion, sans doute est-il utile de définir une autre différenciation, liée cette fois au support de publication. En effet, au sein de ce déjà vaste ensemble, il convient de distinguer les archives littéraires servant à la publication d'un livre papier (ou un epub) et celles qui ressortissent à la littérature que l'on appelle, parfois, hypermédiatique. Celle-ci existe souvent en dehors des circuits habituels qui constituent le champ littéraire institutionnalisé (et pré-numérique). Actuellement, en l'absence d'instances de légitimation et, a fortiori, d'une tradition bien installée, ces productions échappent encore très souvent aux processus de patrimonialisation - et donc, pour le moment en tout cas, demeurent en dehors des radars des AML, qui ne pratiquent pas d'archivage du web.

Il existe également un espace, disons pour faire simple, intermédiaire entre cette pratique hypermédiatique et la littérature appelée à une diffusion traditionnelle. Dans un article déjà ancien à l'échelle des évolutions rapides des pratiques du milieu, Alexandre

Gefen pointait du doigt « Le devenir numérique de la littérature française » et évoquait, entre autres éléments, l'utilisation par des écrivains « traditionnels » des espaces numériques tels Twitter, Facebook ou des blogs. Gefen identifiait dans ces supports à contraintes des « cadres productifs », à même de renouveler pratiques, genres et démarches stylistiques :

Ces écritures croisées du blog et du papier mériteraient une étude fine des échanges et des circulations qui s'y jouent, car il me semble que s'y inventent des formes qui ne sont ni tout à fait celles de l'écriture brève et du style coupé propres à la tradition du livre, ni tout à fait celles du blog numérique : la conversion numérique de la culture possède assurément nombre de conséquences indirectes, si ce n'est souterraines, sur la langue autant que sur les pratiques génériques.²⁰

Il me semble que de telles pratiques, largement répandues désormais au sein de la communauté littéraire – et pas que littéraire, d'ailleurs – mériteraient l'attention d'analyses scientifiques, ce que la constitution de fonds d'archives de ce type pourrait sans aucun doute contribuer à stimuler.

Quoi qu'il en soit, il ne semble plus faire de doute pour personne que les manuscrits nativement numériques seront amenés, à terme, à remplacer les supports physiques équivalents. Or, la gestion d'un fonds d'archives littéraires numériques soulève quelques questions d'ordre pratique, qui vont de l'opération de sensibilisation et de collecte, à la valorisation, en passant par la description et la préservation pérenne.

Aujourd'hui, il est encore difficile de convaincre les écrivain.e.s de conserver et d'identifier les étapes successives d'un travail d'écriture mené uniquement par ordinateur. Cette prise de conscience n'est pas spontanée chez la plupart d'entre eux et nécessite donc, de la part des AML, un notable effort de pédagogie – qui se révèle, hélas, souvent vain. Autant l'écrivain.e peut entendre l'importance

20 A. Gefen, « Le devenir numérique de la littérature française », *Implications philosophiques. Espace de recherche et de diffusion*, 19 juin 2012, <https://www.implications-philosophiques.org/le-devenir-numerique-de-la-litterature-francaise/> [accès 27/4/2024].

de conserver des manuscrits papier, des notes ou des brouillons, autant cette même prise de conscience tarde à s'imposer dans les mentalités de l'écrivain du premier quart du XXI^e siècle quand il s'agit de la modalité informatique.

Il y a quelques années, j'avais interrogé le dramaturge Jean-Marie Piemme sur ses pratiques scripturales. Né en 1944, cet auteur est arrivé assez tard à l'écriture. À dire vrai, de son propre aveu, sa créativité s'est libérée quand il a pu utiliser un médium non manuscrit, qui le bloquait. Voici ce qu'il me confiait lorsque je lui demandais s'il conservait les différentes étapes de son travail :

Si je commence à garder toutes les variantes, à un moment donné, je suis noyé. Parfois, il y a tellement de variantes qu'il faudrait un logiciel spécifique ou un secrétariat à temps plein pour gérer le tout. Au début, je le faisais. Je trouvais qu'il était très intéressant de tout garder. Je me suis vite rendu compte que c'était un vrai marécage, que je m'enfonçais là-dedans, que je perdais du temps à chercher : fantasmatiquement, je croyais les anciennes formulations bien meilleures que celles que j'étais en train d'écrire. Ensuite, quand, après avoir fouillé dans les dossiers, je les retrouvais, je m'apercevais que ce n'était pas vraiment le cas. Alors j'ai opté pour la solution radicale. C'est-à-dire que je ne garde rien - enfin, je ne garde pas les traces des corrections. Cela me force à prendre mes responsabilités, notamment en cas de suppression. Donc je réfléchis à deux fois avant d'effacer. Et au final, je ne garde que les versions dites définitives. Ce n'est pas nécessairement la version définitive parce que je peux arriver à une version définitive 1, que je crois définitive, mais, pour laquelle, deux mois plus tard, j'ai une autre impulsion. Donc je me retrouve avec une version définitive 2. Ainsi je peux avoir des versions définitives successives. Souvent, je décide de garder la première et la dernière version et d'éliminer les versions intermédiaires, qui ne comportent généralement que des corrections de langue : j'ai changé une phrase, un mot, j'ai ajouté un petit bout de réplique. Mais je ne garde pas toutes les étapes, seulement les grands moments²¹.

Il arrive pourtant que certains écrivains soient à ce point sensibilisés à la conservation de leurs archives qu'ils nous dament, pour

21 L. Boudart, « 'J'ai banni le stylo avec délice' », *Textyles*, n°60, 2021, pp. 127-136.

ainsi dire, le pion en proposant eux-mêmes de les valoriser via le web. C'est le cas du romancier belge Jean-Philippe Toussaint, qui a fait le choix de rendre publics quelques-uns de ses brouillons, notes et plans de travail. Le projet est bien connu des spécialistes de cet auteur et a d'ailleurs été abondamment commenté par lui-même (comme en 2015 dans la revue *Littérature*²²). Il a également attiré l'attention de chercheurs en analyse génétique²³. Néanmoins, étant donné la démarche particulière qui l'occupe, il me semble intéressant de le présenter rapidement.

Le romancier a mis au point un site, rassemblant un véritable gisement de données concernant son œuvre : les éditions, les traductions, les mémoires ou thèses, les ouvrages critiques... mais également, et c'est ce qui rend sa démarche véritablement originale, des manuscrits, notes et brouillons. Jean-Philippe Toussaint explique la genèse de ce projet par sa fascination pour Internet. Sans pour autant renoncer à la publication classique, en livre et avec le support d'un éditeur, l'auteur a décidé de donner un libre accès à certains de ses brouillons. En 2015, il déclarait ceci :

J'ai écrit mes derniers livres sur un ordinateur et j'ai régulièrement fait des sauvegardes des différents états du manuscrit. Je l'ai fait d'un simple point de vue pratique, sans idée de constituer des archives, simplement pour pouvoir consulter une version antérieure du manuscrit. Ma façon d'écrire s'apparente un peu à un tournage de film, c'est-à-dire que je travaille par sessions, de trois semaines à deux mois. Entre ces sessions, je ne travaille pas. Après chaque session, je reprends mon manuscrit, je le relis, je le retravaille et je laisse reposer quelques mois. J'enregistre les versions au fur et à mesure en les datant à chaque fois. À la fin de l'écriture d'un livre, j'ai au moins une dizaine de versions sauvegardées, ainsi que de la documentation, de multiples variantes et des brouillons. Il y a là

22 J.-P. Toussaint, « Mettre en ligne ses brouillons », *Littérature*, 178, 2015, pp. 117-126, <https://www.cairn.info/revue-litterature-2015-2-page-117.htm> [accès 27/4/2024]

23 Voir S. Chaudier (dir.), *Les vérités de Jean-Philippe Toussaint*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2016, ainsi que le colloque « Le Projet Réticence. Explorations des brouillons de Jean-Philippe Toussaint » (<https://litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/fr/actualites/projet-reticence-explorations-brouillons-jean-philippe-toussaint-0>) [accès 24/7/2024].

une énorme masse de documents qui dort dans mon ordinateur. Je me suis dit que, si je décidais de mettre ces brouillons en ligne, ce serait une démarche vraiment spécifique à Internet. Il serait en effet inimaginable d'envisager de publier cela sur papier, aucun éditeur ne le pourrait physiquement ni n'en aurait envie. Mais cette décision n'était pas facile à prendre.

Passé le premier mouvement d'hésitation voire de gêne, Toussaint franchit le pas : « C'est un peu comme si mon ordinateur était en verre et que les internautes pouvaient regarder dedans. » Après un petit tri nécessaire et sans, bien entendu, publier en ligne le dernier état de son manuscrit ni les épreuves, pour ne pas entrer en concurrence avec son éditeur, les brouillons et étapes de travail sont livrés aux amateurs et chercheurs potentiels, sous une forme qui invite déjà à l'analyse philologique. Trois sections en effet se distinguent : « états du manuscrit », « plans, variantes et débris », « brouillons, manuscrits ».

Le romancier compare le contenu de cette dernière section à « des brouillons type XIX^e siècle », qui amènent l'observateur « au cœur de l'écriture ». Outre la démarche de visibilité contrôlée, ce qui est intéressant chez Toussaint, dans le cas de certains titres, c'est que ce qu'il dénomme « états du manuscrit » sont effectivement des documents Word exempts de toute trace matériellement manuscrite. Il procède pareillement lorsqu'il rend publique une partie de sa correspondance. À côté de ces sources brutes, numérisées ou nées numériques, Toussaint a également publié ce qu'il a appelé des « cahiers d'archives », constitués par des inédits restés à l'état d'ébauche, mais commentés par des universitaires. Trois textes sont actuellement disponibles et un quatrième est en préparation.

Audacieux et novateur, le projet numérique de Jean-Philippe Toussaint contribue à rendre transparent son processus d'écriture et, d'une certaine façon, à le démystifier. Il offre une perspective unique sur la genèse d'une œuvre littéraire et peut être très utile pour les recherches philologiques de ce type. Pour les chercheurs et les étudiants en littérature, avoir accès aux brouillons et aux ébauches d'un auteur contemporain (sans attendre qu'il soit dé-

céde) est une mine d'or. De plus, en livrant (une sélection de) ses manuscrits à ses lecteurs, Toussaint crée une forme d'interaction et d'engagement. Ceux-ci peuvent suivre le développement d'une œuvre en temps presque réel, ce qui peut renforcer leur attachement à l'auteur et à son travail. Enfin, en les publiant en ligne, Toussaint assure une forme de préservation numérique de son travail. Les manuscrits ne sont pas seulement des documents physiques susceptibles de se détériorer, mais aussi des fichiers numériques accessibles à un public mondial.

COLLECTE ET VALORISATION D'ARCHIVES NATIVEMENT NUMÉRIQUES

Lorsqu'il est question de documents nativement numériques non textuels, la valorisation donne généralement lieu à peu de questionnement. Ainsi, visionne-t-on des photos ou des vidéos, écoute-t-on du son ou encore se promène-t-on virtuellement dans une exposition en ligne. Mais que se passe-t-il avec des manuscrits informatiques ? En 2020 et 2021, les AML se sont associés à un projet lancé par les deux fédérations professionnelles d'archivistes belges, destiné à collecter les traces, récits, témoignages, réflexions, photos... produits par les citoyens, citoyennes et organisations belges pendant le confinement. Le projet a été qualifié du syntagme « Archives de quarantaine ». Les AML ont immédiatement emboîté le pas de cette initiative et ont lancé un appel à tous les acteurs de la vie littéraire et théâtrale belge francophone. Le discours tenu était le suivant : « Les écrivains font partie de la société, ils en enregistrent dès lors eux aussi, à leur manière, les soubresauts et les crises. Que ces traces servent ensuite de matériaux pour une œuvre de plus lente gestation ou qu'elles ne soient qu'un *hapax*²⁴ me semble une question accessoire si l'on analyse les choses du point de vue de l'archive »²⁵.

24 On entend par *hapax* un mot, forme ou formule, ou par extension tout événement, qui ne compte qu'une seule occurrence.

25 <https://le-carnet-et-les-instants.net/2020/05/06/les-aml-recoltent-les-archives-de-quarantaine-des-ecrivains/>

Un appel avait été lancé via le site et les réseaux sociaux, rapidement relayé par des partenaires, expliquant que les documents reçus seraient non seulement conservés aux AML et décrits comme toute autre archive reçue par l'institution, mais avec une spécificité : « un mot-clé neuf à ajouter à notre thésaurus : 'Belgique - confinement'. Ce mot-clé permettra d'opérer une sélection quand, à l'avenir, un chercheur s'intéressera à cette période du point de vue littéraire ou théâtral. » De nombreux auteurs et autrices avaient répondu à l'appel. Du côté des archivistes, cette collecte a été une première occasion de prendre conscience de la valeur de l'archive littéraire numérique. Comme des pans entiers de la société étaient à l'arrêt ou vivaient au ralenti, ce nouvel arrivage soudain d'archives numériques a suscité un vrai intérêt auprès des professionnels de l'archive qui se sont pris au jeu. Saisir cette occasion a signifié aussi s'interroger efficacement sur les modes de traitement à donner à ces archives d'un genre (encore) nouveau pour un centre traditionnel comme les AML. En 2022, l'association des Archivistes francophones de Belgique a organisé une exposition virtuelle à partir de cette collecte inédite, à laquelle les AML ont participé en proposant certains des documents collectés et décrits pendant cette période particulière²⁶.

CONCLUSIONS

Il est évident que la petite promenade à la rencontre des archives numériques des AML, à laquelle j'ai convié le lecteur et la lectrice, a éludé de nombreuses questions, à commencer par la suivante : quel est le rôle du philologue à l'ère des humanités numériques et du big data ? Mais elle a le mérite - du moins, je l'espère - d'attirer l'attention de la communauté scientifique, au sens large, sur les effets concrets du changement de paradigme auquel on assiste. En matière de littérature, ces conséquences concernent l'ensemble de la chaîne de production-préservation-valorisation de l'archive. Loin

26 Voir <https://archivesquarantainearchief.be/fr/> et l'exposition virtuelle : <https://archivesquarantainearchief.be/expoqa/s/expovirtuelle/page/expovirtuelle>.

de constituer une perte, je suis convaincue que les chercheurs et chercheuses en littérature ont de nombreux avantages à obtenir de ces changements, à condition que les centres d'archives assument leur part de responsabilités. En mettant à profit les compétences acquises de longue date avec les archives papier ou analogiques, une institution comme les AML peut tirer parti de cette évolution et fournir à son public les sources nécessaires pour soutenir ses propres évolutions méthodologiques et conceptuelles.

BIBLIOGRAPHIE

- E. Bermès, *De l'écran à l'émotion. Quand le numérique devient patrimoine*, Paris, École nationale des Chartes - PSL, 2024.
- L. Boudart, « 'J'ai banni le stylo avec délice' », *Textyles*, n°60, 2021, pp. 127-136.
- J.-B. Camps, « Où va la philologie numérique ? », *Fabula-LhT*, n° 20, janvier 2018, <http://www.fabula.org/lht/20/camps.html> [accès 24/7/2024].
- B. Epron, N. Pinède et A. Tona, 'Introduction, *Balisages*, n°1, 2020, <http://journals.openedition.org/balisages/352> [accès 27/4/2024].
- A. Gefen, « Le devenir numérique de la littérature française », *Implications philosophiques. Espace de recherche et de diffusion*, 19 juin 2012, <https://www.implications-philosophiques.org/le-devenir-numerique-de-la-litterature-francaise/> [accès 27/4/2024].
- C. Guyon, « L'archivage comme dispositif de transformation de la nature intrinsèque des objets nativement numériques », *Balisages*, 1, 2020, <http://journals.openedition.org/balisages/282> [accès 27/4/2024].
- J.-P. Toussaint, « Mettre en ligne ses brouillons », *Littérature*, 178, 2015, pp. 117-126, <https://www.cairn.info/revue-litterature-2015-2-page-117.htm> [accès 27/4/2024]
- Unesco, *Charte sur la conservation du patrimoine numérique*, Paris, 2003, <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/charter-preservation-digital-heritage> [accès 24/7/2024]